

OCHIAZ

Berthellier Jean, sait signer. Membre du comité de surveillance de la commune d'Ochiaz le 11 frimaire an II.

Corsier François, sait signer. Membre du comité de surveillance de la commune d'Ochiaz le 11 frimaire an II. Maire d'Ochiaz sous le 1^{er} Empire : “ *Probe mais sans instruction* ”¹.

Faure. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat d'Ochiaz, le 17 mars 1789.

Favre. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat d'Ochiaz, le 17 mars 1789.

Favre François, sait signer. Voir CHATILLON DE MICHAILLE. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat d'Ochiaz, le 17 mars 1789. Elu commandant général de la Garde Nationale d'Ochiaz le 5 septembre 1790. Membre du comité de surveillance de la commune d'Ochiaz le 11 frimaire an II. Secrétaire du comité le 11 frimaire an II. Electeur de l'arrondissement de Nantua en 1806.

Favre François-Joseph, sait signer. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat d'Ochiaz, le 17 mars 1789 (?). Membre du comité de surveillance de la commune d'Ochiaz le 11 frimaire an II.

Favre Jean, sait signer. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat d'Ochiaz, le 17 mars 1789 (?). Membre du comité de surveillance de la commune d'Ochiaz le 11 frimaire an II.

Favre Jean, sait signer. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat d'Ochiaz, le 17 mars 1789 (?). Membre du comité de surveillance de la commune d'Ochiaz le 11 frimaire an II.

Favre Joseph, voir CHATILLON DE MICHAILLE. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat d'Ochiaz, le 17 mars 1789. Percepteur de la municipalité en l'an VII.

Garady Etienne, illettré. Membre du comité de surveillance de la commune d'Ochiaz le 11 frimaire an II.

Gret Joseph, illettré. Membre du comité de surveillance de la commune d'Ochiaz le 11 frimaire an II.

Jacquet François. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat d'Ochiaz, le 17 mars 1789.

Jacquiod Sébastien, né en 1742 à Montanges. Voir MONTANGES.

Marinet Etienne. (voir CHATILLON DE MICHAILLE). Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat d'Ochiaz, le 17 mars 1789. Electeur de l'arrondissement de Nantua en 1806.

Montanier Pierre, illettré. Membre du comité de surveillance de la commune d'Ochiaz le 11 frimaire an II.

Morel Favre Etienne, sait signer. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat d'Ochiaz, le 17 mars 1789. Membre du comité de surveillance de la commune d'Ochiaz le 11 frimaire an II.

Morel Favre François, sait signer. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat d'Ochiaz, le 17 mars 1789. Elu premier capitaine de la Garde Nationale d'Ochiaz le 5 septembre 1790. Membre du comité de surveillance de la commune d'Ochiaz le 11 frimaire an II. Président du comité le 11 frimaire an II.

Morel Favre Louis, sait signer. Membre du comité de surveillance de la commune d'Ochiaz le 11 frimaire an II.

Mourier. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat d'Ochiaz, le 17 mars 1789.

Pinson Maurice, voir CHATILLON DE MICHAILLE.

Piton François, sait signer. Membre du comité de surveillance de la commune d'Ochiaz le 11 frimaire an II.

Pyu. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat d'Ochiaz, le 17 mars 1789.

Roussy. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat d'Ochiaz, le 17 mars 1789.

¹ Etat des citoyens qui exercent des fonctions publiques dans l'arrondissement de Nantua, n.d. A.D. Ain 3M2.